

Service public de Wallonie – Fiscalité  
 Direction de l'établissement de la fiscalité des véhicules  
 Avenue Gouverneur Bovesse, 29  
 5100 Jambes  
 Mail : [fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be](mailto:fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be)  
 Fax : 081/330 201

Renvoyez ce document  
 complet, daté et signé à  
 l'adresse indiquée ci-contre



## Taxes sur les petites remorques (maximum 750 kg) DÉCLARATION/RÉVOCATION À LA TAXE DE CIRCULATION

Ce formulaire est destiné à la déclaration de remorques non inscrites à la DIV (MMA ≤ 750 kg).  
 Le fait générateur de la taxe pour ces remorques est l'usage effectif sur la voie publique<sup>1</sup>.

### 1. Coordonnées du demandeur

Merci de remplir ce formulaire lisiblement et en lettres MAJUSCULES

#### 1.1. Identification

M.      Nom  
 Mme  
 Prénom

N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)

Vous désirez remplir une déclaration pour :

Vous-même  
 Une autre personne physique  
 M.      Nom  
 Mme  
 Prénom

N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)

Une personne morale  
 Dénomination  
 N°BCE

#### 1.2. Adresse

Rue  
 Numéro  
 Boîte

Code postal  
 Localité

#### 1.3. Contact

Téléphone (de préférence GSM)  
 Adresse mail

#### 1.4. Numéro de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
 BIC (Bank Identifier Code)

<sup>1</sup> Conformément à l'article 36ter du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus.